



L'immigration comme moteur économique : analyse du plan des niveaux d'immigration pour 2026-2028 et du budget fédéral 2025

Novembre 2025

Le 4 novembre, le gouvernement fédéral, mené par le premier ministre Mark Carney, a présenté le budget 2025 et le plan des niveaux d'immigration 2026-2028. Il est à noter que le plan des niveaux a été inclus dans le budget fédéral (pages 112 à 115) plutôt que dans une politique distincte. Cette approche souligne l'importance accordée par M. Carney à l'économie canadienne et place l'immigration au cœur de son plan économique. Ce plan s'aligne largement sur le plan précédent, présenté par le gouvernement de Justin Trudeau en octobre 2024, mais apporte également quelques changements importants. Il stabilise le nombre d'admissions à la résidence permanente à 380 000, tout en réduisant considérablement le nombre d'admissions à la résidence temporaire. Il met également l'accent sur l'immigration économique, en particulier pour les professions qualifiées et dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Entre le budget et le plan, le gouvernement Carney signale la nécessité de l'austérité et de l'efficacité dans la prestation des services, tout en soulignant l'importance de l'immigration dans la vision économique à long terme du Canada.

Stabiliser l'immigration, développer les économies

Le précédent plan sur les niveaux d'immigration 2025-2027 représentait un changement important dans la stratégie du gouvernement en matière d'immigration. Depuis la pandémie de COVID-19, le gouvernement libéral avait augmenté le nombre d'admissions des personnes immigrantes à des niveaux record, le plan 2024-26 prévoyant l'admission de 500 000 résidents et résidentes permanent-e-s en 2025 et 2026. Cependant, le plan 2025-2027 a rompu avec cette approche. Il a considérablement réduit les niveaux d'immigration, ramenant les niveaux prévus pour 2025 de 500 000 à seulement 395 000 admissions, avec une diminution des admissions au cours des années suivantes. Pour la première fois, le plan incluait également les admissions de personnes résidentes temporaires, soulignant l'engagement du gouvernement à réduire la proportion de ces dernières de 6,5 % à 5 % de la population d'ici 2026. La figure 1 compare les niveaux d'immigration prévus pour 2022 à 2028.

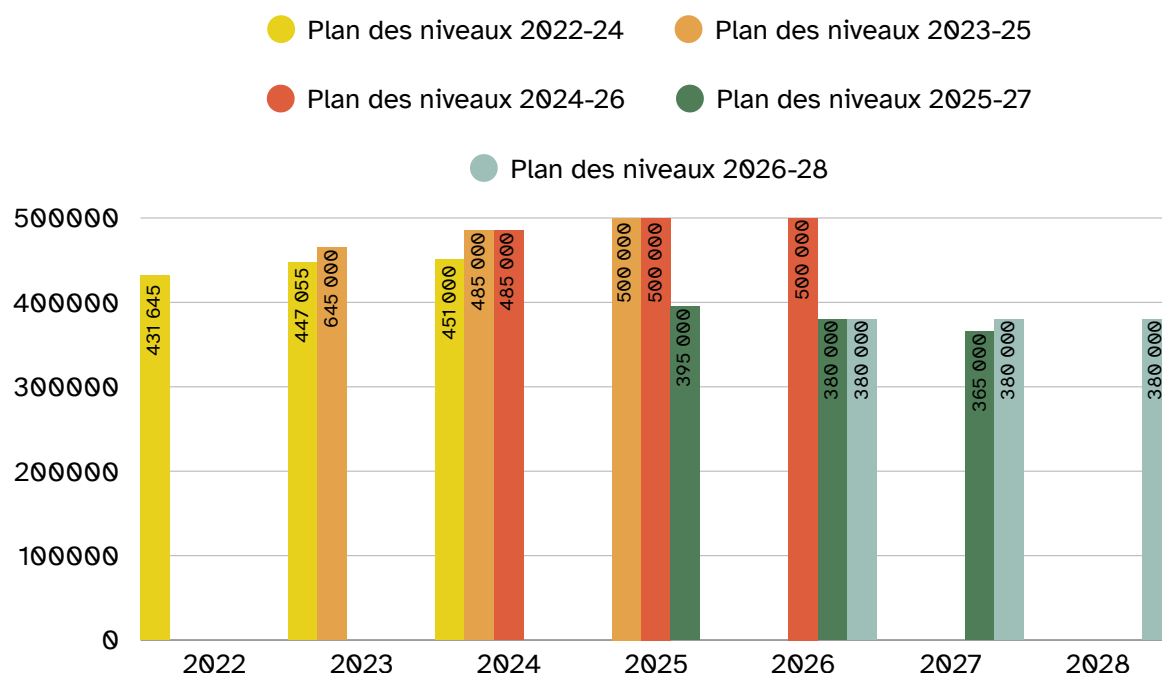


Figure 1 : Admissions prévues de résidents et résidentes permanent-e-s pour la période 2022-2028, selon les plans des niveaux d'immigration.

Le Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 s'aligne sur cette stratégie tout en apportant des ajustements importants. Le nombre d'admissions au titre de résident permanent reste fixé à 380 000 pour 2026, conformément au plan précédent, mais devrait également se stabiliser à ce niveau dans les années à venir. Cette stabilité témoigne d'une certaine sensibilité aux besoins du secteur de l'établissement en matière de planification à long terme ; bien que le plan ne revienne pas aux niveaux antérieurs, la stabilisation permet au secteur d'anticiper ses capacités et son financement. En ce qui concerne l'immigration francophone, le plan d'immigration montre que le gouvernement est en bonne voie pour atteindre l'objectif de 12 % d'ici la fin de 2029. Un ajustement plus important concerne toutefois les admissions à la résidence temporaire. Alors que le plan précédent prévoyait 516 600 admissions de résidents et résidentes temporaires pour 2026, le nouveau plan réduit considérablement ce nombre à 386 000 ; les admissions de résidents et résidentes temporaires diminueront encore pour atteindre 370 000 au cours des années suivantes. Ces niveaux auront un impact particulier sur les étudiants internationaux – dont le nombre passera de 305 900 à 155 000 en 2026 – et, par conséquent, sur les établissements d'enseignement supérieur. La figure 2 compare les admissions prévues de résidents temporaires pour la période 2025-2028.

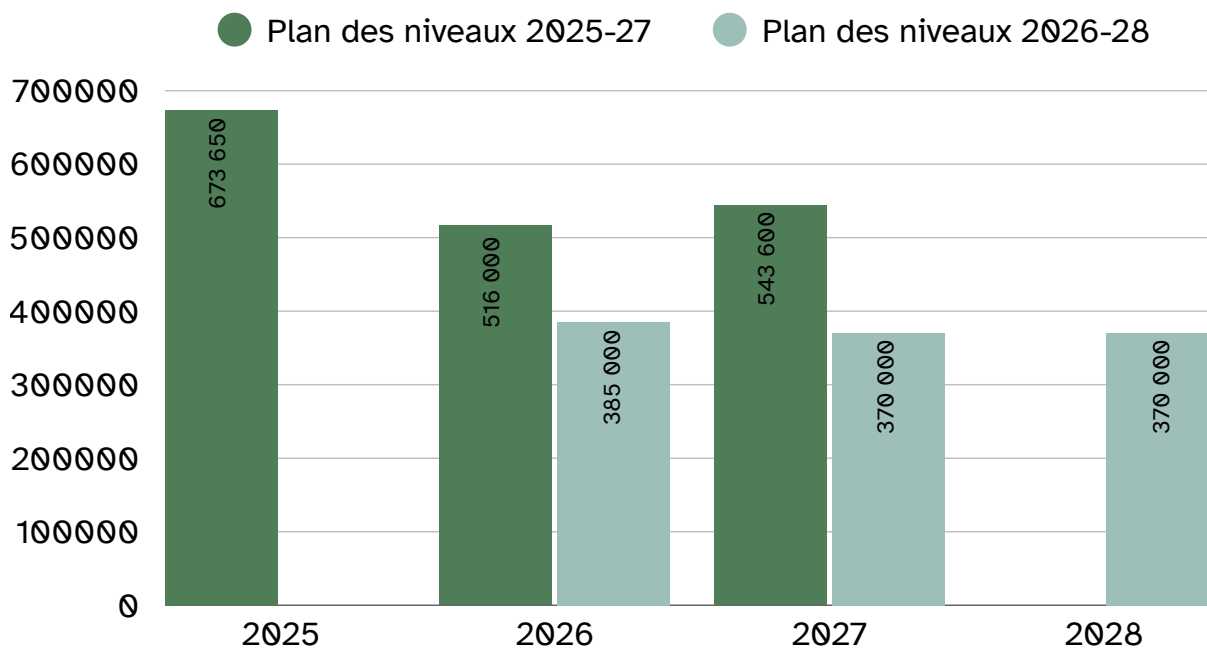


Figure 2 : Admissions prévues de résidents et résidentes temporaires pour la période 2025-2028, selon les plans des niveaux d'immigration.

Un changement notable concerne la composition de la catégorie des résidents permanents, à savoir une augmentation proportionnelle de l'immigration économique. Alors que le plan précédent prévoyait que les immigrants et immigrantes économiques représenteraient 60 % des admissions en 2026, le plan actuel porte cette proportion à 63 % en 2026 et à 64 % en 2027 et 2028. Ce changement se fait au détriment des admissions humanitaires et du regroupement familial. Ces niveaux reflètent donc l'attention particulière que porte le gouvernement à l'économie et à la main-d'œuvre canadiennes. Cela se reflète également dans le projet du gouvernement d'« accélérer la transition, en 2026 et 2027, d'au plus 33 000 titulaires d'un permis de travail vers la résidence permanente » (Budget 2025, 113). Néanmoins, le projet soutient également les personnes migrantes humanitaires grâce à « une initiative unique visant à accorder le statut de résident permanent à des personnes protégées admissibles au cours des deux prochaines années » (113). En fin de compte, l'accent accru mis sur l'immigration économique pourrait avoir moins d'impact dans le Canada atlantique, qui accueille déjà une proportion supérieure à la moyenne (par province) d'immigrants et d'immigrantes économiques. En 2024, ces personnes représentaient 80 % des admissions à Terre-Neuve-et-Labrador, 91 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 82 % en Nouvelle-Écosse et 88 % au Nouveau-Brunswick (Gouvernement ouvert).

Le budget 2025 met fortement l'accent sur l'impact économique de l'immigration, dont il tirera parti en soutenant les professionnels tout en renforçant la recherche et l'innovation. Le gouvernement soutiendra l'amélioration de la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les personnes formées à l'étranger, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs de la santé et de la construction. Ce soutien comprend « 97 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, à Emploi et Développement social Canada pour l'établissement du Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers » (115). De même, le budget 2024 (68) proposait auparavant 50 millions de dollars sur deux ans pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans ces secteurs. Cependant, le budget 2025 (116) comporte une nouveauté, à savoir un engagement en faveur de la recherche et de l'innovation par le recrutement de talents internationaux. Cette approche propose une stratégie à long terme d'une valeur de 1,7 milliard de dollars, qui comprend : 1 milliard de dollars sur 13 ans pour accélérer le recrutement de chaires de recherche ; 400 millions de dollars sur sept ans pour soutenir l'infrastructure de recherche des chaires de recherche ; 133,6 millions de dollars sur trois ans pour attirer des doctorants et des postdoctorants internationaux ; et 120 millions de dollars sur 12 ans pour recruter des professeurs internationaux. Ces dépenses témoignent d'une vision à long terme du Canada en tant que chef de file en matière d'innovation et de l'intention de « renforcer notre compétitivité mondiale et de contribuer à l'économie de l'avenir » (116).

Impact sur le secteur de l'établissement et de l'intégration

Le gouvernement fédéral a proposé plusieurs changements à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) qui auront une incidence sur le secteur de l'établissement et de l'intégration. Le budget propose « des économies de 15 % sur trois ans [pour IRCC] tout en honorant l'engagement de longue date du Canada à réinstaller les personnes les plus vulnérables dans le monde » (355). L'accent mis sur l'immigration économique laisse présager de nouvelles réductions budgétaires, car le financement alloué à l'établissement est lié aux niveaux d'immigration ainsi qu'aux catégories de résidence permanente ; par exemple, IRCC reçoit moins de fonds pour les personnes immigrantes de la catégorie économique que pour les personnes réfugiées. Outre les réductions budgétaires, la limitation proposée de l'admissibilité au programme pour les personnes immigrantes économiques est le changement le plus notable. Bien que le plan ne mentionne pas spécifiquement les autres catégories d'immigrants, le gouvernement envisage actuellement d'autres limitations à l'admissibilité au programme. Le budget 2025 propose également de « simplifier ses services internes en utilisant la technologie pour améliorer la productivité, en ayant recours à moins de consultants externes, en investissant dans la capacité interne, et en réévaluant les besoins en matière de ressources humaines » (355). Ces changements laissent présager une diminution du financement du secteur de l'établissement – même si elle ne sera peut-être pas trop drastique – ainsi qu'une évolution des attentes et des exigences en matière de prestation de services.

Dans le budget 2025 et le Plan des niveaux d'immigration 2026-2027, le gouvernement fédéral présente une vision à long terme du Canada et de sa croissance économique, dans laquelle l'immigration joue un rôle important. Le plan des niveaux commence par la « promesse » nationale selon laquelle le Canada accueille et continuera d'accueillir des personnes immigrantes qui « contribuent à notre prospérité » en tant que nation (112). Il décrit ensuite un système d'immigration de plus en plus « difficile à gérer » et qui nécessite un retour à des niveaux « durables ». Ce discours, qui a également été adopté par le gouvernement Trudeau, est problématique dans la mesure où il rejette la responsabilité des problèmes systémiques dans les domaines de la santé et du logement sur les personnes immigrantes, en particulier les résidents et résidentes temporaires. Le gouvernement Carney concilie cette tension – entre la demande de talents étrangers et les admissions ingérables – avec un engagement à réduire les niveaux d'immigration, mais aussi à les rendre plus stables. Pour les fournisseurs de services, cette nouvelle est mitigée. D'une part, elle suggère que la croissance rapide du secteur au cours des dernières années est terminée, les fournisseurs de services revenant à une taille plus « gérable » grâce à des réductions continues du financement. D'autre part, elle offre un certain degré de prévisibilité qui est essentiel pour renforcer les capacités à long terme du secteur. Il pourrait être nécessaire pour le secteur de se réorienter vers d'autres services et formes de soutien, par exemple en se concentrant sur les immigrants et immigrantes économiques et les personnes formées à l'étranger. Même si le secteur continuera de connaître des difficultés (ou plutôt des contractions) au cours des prochaines années, il peut se consoler en sachant qu'il continuera de jouer un rôle essentiel dans la santé économique actuelle et future du Canada.



araisa.ca

Financé par :

Funded by:



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada